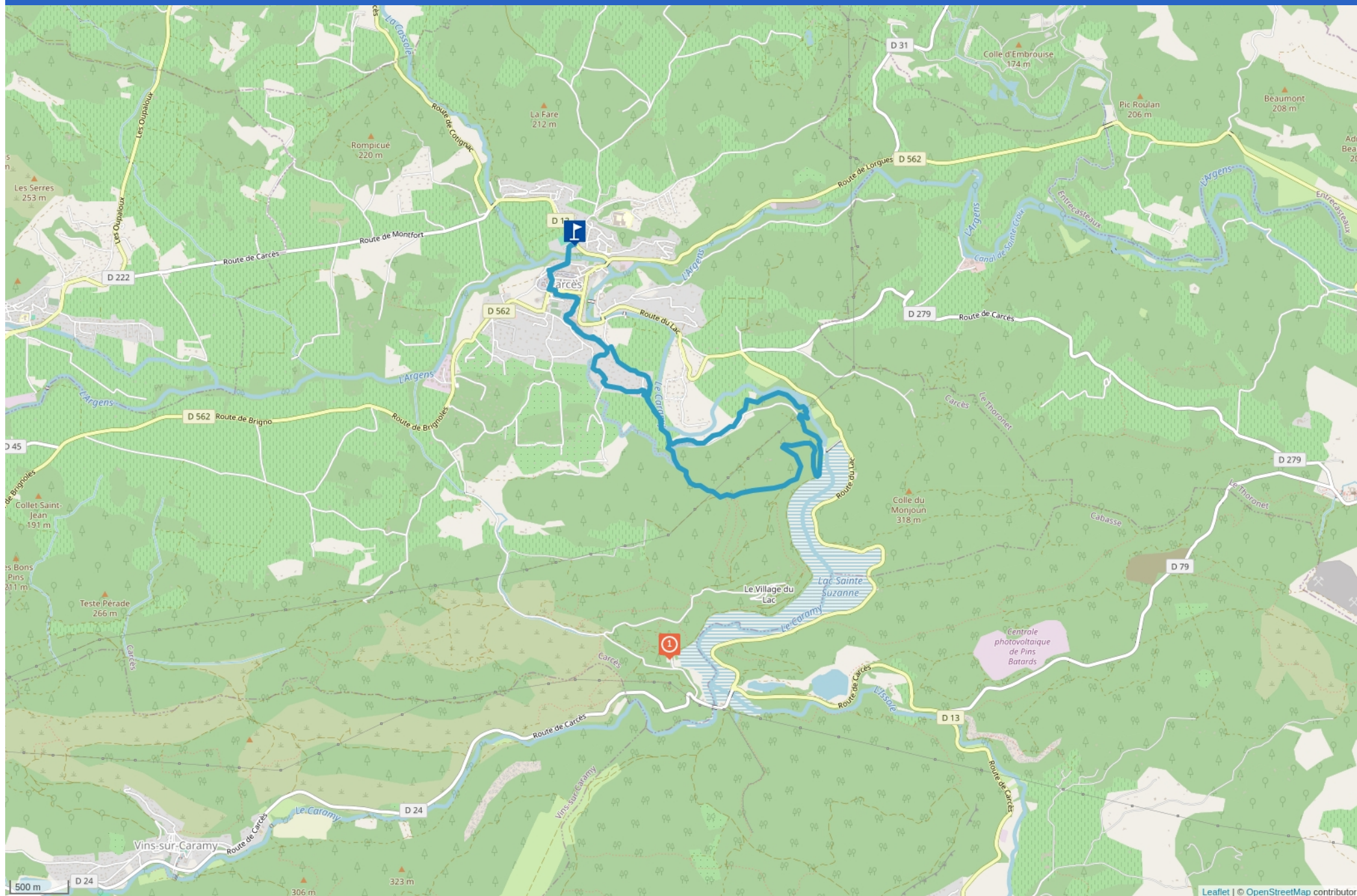


LES CHUTES DU CARAMY ET LE LAC SAINTE-SUZANNE



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 17/05/24 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par www.cirkwi.com


Leaflet | © OpenStreetMap contributors

Les chutes du Caramy et le lac Sainte-Suzanne

© Provence Verte & Verdon Tourisme



Départ : Parking Siméon - Stade - 83570 CARCÈS

 10.00 km

 3h15

 maxi 221 m

 mini 118 m

Facile

 150 m



Proposé par :
Provence Verte & Verdon Tourisme
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/247576



L'eau est omniprésente tout au long de la balade (canal, rivière, lac). Avec ses nombreuses rivières et son plan d'eau de 100 ha, Carcès est un paradis pour les pêcheurs.

1. Se diriger vers le fond du parking en direction des jeux d'enfant et emprunter la passerelle pour franchir l'Argens. Tourner à droite au niveau du parking, puis remonter à gauche. Au niveau du lavoir, se glisser dans la ruelle en face, puis tourner à gauche. Remonter la rue, passer devant l'office du tourisme en suivant la direction du château.
2. Au stop, descendre à gauche. Se faufiler à droite dans le petit passage où se situe un petit lavoir, en face de l'arrêt de bus à côté de la porte bleue. Suivre le canal, au bout, tourner à gauche sur la route goudronnée. A l'intersection poursuivre en direction des chapelles Notre-Dame & Saint-Jaume. Passer devant les 2 chapelles.
3. Au niveau de la chapelle Notre-Dame de Carami (ou de Bon Secours) descendre la route à droite, et tourner immédiatement à droite.
4. A l'intersection continuer en direction du lac puis quitter la route pour suivre de nouveau le canal sur la gauche jusqu'aux Chutes du Caramy (Prudence, rester derrière les barrières !). Monter le petit escalier pour rejoindre la route. Tourner à gauche et passer devant le barrage.
5. 100 mètres après le barrage, grimper à droite sur la piste. A l'intersection, descendre la piste en sous-bois pour regagner le canal. Tourner à droite puis immédiatement à gauche pour regagner le point n°4.
4. Emprunter l'itinéraire utilisé à l'aller. A la 1ère intersection prendre à droite la route qui passe en contrebas et contourne la chapelle Notre-Dame de Carami pour rejoindre le point n°3.
3. Au niveau du n°243, monter sur à droite sur le chemin pour rejoindre le canal utilisé à l'aller. Emprunter le même itinéraire en sens inverse pour rejoindre le parking du stade.



HISTOIRE, CULTURE ET PATRIMOINE

A découvrir en chemin :

- canal
- chapelles Notre-Dame-du-Caramy (appelée aussi chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours) et Saint-Jaume
- apié (privé)
- chutes du Caramy
- lac Sainte-Suzanne et barrage

CONSEILS ET SUGGESTIONS

Randonnée à faire au printemps, lorsque le débit de l'eau est important

ENVIRONNEMENTS

Vue cascade
Centre village
A la campagne
Vue lac

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

En été, de mi-juin à mi-septembre : variable selon conditions d'accès aux massifs forestiers en raison du risque incendie.

Les prévisions sont effectuées chaque jour à 18h pour le lendemain, se renseigner :

- en office de tourisme auprès de nos conseillères en séjour
- en ligne sur le site de la préfecture : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>
- sur l'application mobile « Prévention Incendie »

Pour votre sécurité en cas de risque :

- sévère (orange) l'accès est déconseillé
- très sévère et extrême (rouge) la présence dans les massifs est interdite !.

Sous réserve de conditions météo favorables.

CONTACT

Téléphone : 04 94 04 59 76

Email : carces@provenceverteverdon.fr

Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

PASSAGES DÉLICATS

- en zone urbaine, emprunter les passages piétons et les trottoirs
- rester derrière les barrières au niveau du point de vue des Chutes du Caramy

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références Topo guides :

A retrouver dans le topoguide FFRandonnée "la Provence Verte...à pied" En vente dans les offices de tourisme de Brignoles, Cotignac, Barjols, Carcès, Nans les Pins, Saint-Maximin la Sainte-Baume, et Plan d'Aups Sainte-Baume ou sur la boutique en ligne : <https://www.la-provence-verte.net/accueil/boutique-en-ligne.php>

Prix de vente = 12,40 €

NATURE DU TERRAIN

Cailloux
Terre
Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)
Gravillons
Non adapté aux poussettes

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Carcès, à 22 km au nord-est de Brignoles par les D554 et D562.



D13 Entre Carcès (à 3,5 km) & Cabasse (à 4,5 km) | Parking du lac : D24 direction Vins sur Caramy - 83570 CARCÈS

Lac / Etendue d'eau

Lac de Carcès - Carcès



Lac de Carcès

Lac entièrement dédié à la balade et la pêche. Niché au milieu des collines boisées, ses reflets émeraude offrent un moment de quiétude et de sérénité. Baignade interdite

Situé entre Carcès et Cabasse, le lac Sainte-Suzanne est communément appelé lac de Carcès.

> Histoire : Entre 1934 et 1939, un barrage fut construit pour créer un lac permettant d'alimenter en eau potable la Métropole de Toulon-Provence-Méditerranée. Il peut stocker jusqu'à 8 millions de mètres cubes d'eau. Aujourd'hui propriété de la ville de Toulon, il est géré par Véolia. Le lac est alimenté par le Caramy et l'Issole. Il s'étend sur 3 kilomètres pour une moyenne de 300 mètres de large, avec ses 100 hectares, c'est l'un des plus grands lacs du centre Var. Sa profondeur moyenne est de 4 mètres avec un maximum de 20 mètres au niveau du barrage.

> Activités :

- Balades : S'il n'est pas possible d'en faire entièrement le tour à pied, il est possible d'emprunter la piste du lac, en rive gauche du parking jusqu'au barrage pour une balade de 5,5 km aller/retour (environ 1h30). Il est également possible d'en faire

le tour à vélo.

- Pique-nique : Plusieurs tables sont à disposition autour du lac, aussi bien en rive gauche proche de la Maison de la Pêche qu'en rive droite sur les parkings.

- Pêche : c'est le spot varois par excellence pour la pêche (perches, brochets, carpes...). Des postes de pêche sont disponibles aussi bien en rive gauche qu'en rive droite. En face de la guinguette du lac, un ponton est disponible pour les pêcheurs à mobilité réduite. En rive gauche la fédération de pêche a installé une "Maison de la Pêche et de la Nature"

- Point de vue panoramique : Petite route en balcon en rive gauche. Pour vous y rendre, au lieu de tourner au parking de la piste du lac, poursuivre tout droit et grimper. Les plus sportifs pourront escalader le Rocher de Brauch pour une vue plongeante sur le lac.

- Evènement : chaque année en avril lors du week-end de Pâques le club d'athlétisme de Carcès organise "la Course du Lac".

> Equipements :

- Grand parking gratuit disponible en rive gauche sur la D24 entre Carcès et Vins sur Caramy permettant l'accès à la piste du lac.

- Quelques places de stationnement en rive droite le long de la D13.

- /! Pas de toilettes sur place

> Réglementation :

- Baignade et navigation interdites sur le lac pour des raisons de sécurité. Le pompage d'eau en période sèche pouvant faire baisser le niveau d'eau brutalement de 5 à 10 mètres.

- Camping sauvage interdit

> Les dernières infos : Suite à la vidange de diagnostic réalisée à l'automne 2023 et aux pluies généreuses, le lac est à nouveau en eau ! Les prochains travaux sont prévus en 2027.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

CONTACT

Téléphone : 04 94 04 59 76

Email : carces@provenceverteverdon.fr

